



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

RÉGIONAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

Réservé
au
Moniteur
belge



25014226

20 JAN. 2025

DIVISION MONS

Greffe

N° d'entreprise : **0459 801 576**

Nom

(en entier) : **BERTAUX FRERES**

(en abrégé) :

Forme légale : **srl**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Bruxelles, 153 à 7090 BRAINE LE COMTE**

Objet de l'acte : **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE tenue au siège social le 02 mai 2024 à 14 heures**

La séance est ouverte sous la présidence de monsieur Philippe Bertaux. Le président nomme assesseur et secrétaire monsieur Stephan BERTAUX qui accepte.

Le Président constate que tous les actionnaires sont présents et que l'assemblée peut donc valablement délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

-Cession des actions ;

-Démission ;

DELIBERATIONS ET VOTES

L'assemblée constate que monsieur Stephan BERTAUX a cédé l'entièreté de ses actions de la srl BERTAUX FRERES à monsieur Philippe BERTAUX, en date du 2 mai 2024, de telle manière que ce dernier est actionnaire unique de la société à dater du 2 mai 2024.

Monsieur Stephan BERTAUX démissionne de ses fonctions d'administrateur de la société à dater du 30 avril 2024 à minuit. A l'unanimité l'assemblée accepte sa démission en tant qu'administrateur de la société et lui donne décharge pour sa gestion, pour autant qu'aucune irrégularité ne soit constatée ultérieurement.

Plus rien n'apparaissant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h30 après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Ainsi fait à Braine-Le-Comte, le 2 mai 2024.

Le président, Philippe BERTAUX.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/01/2025 - Annexes du Moniteur belge